

Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge

25339789



Déposé
23-06-2025

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/06/2025 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0439525113

Nom

(en entier) : **IMPRIMERIE BROCHARD ET JALHAYTOISE**

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège Rue Alphonse Sprumont 6
: 4801 Verviers

Objet de l'acte : STATUTS (TRADUCTION, COORDINATION, AUTRES
MODIFICATIONS), DIVERS, DENOMINATION

D'un acte reçu par Maître François DENIS, notaire à Dison, en date du dix-sept juin deux mille vingt-cinq, à enregistrer à Verviers, il résulte que l'assemblée générale a pris les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée décide d'adopter deux nouvelles **appellations commerciales** pour la société, savoir :

- BJ-sign-cover.be
- BJ-sign.be

DEUXIEME RESOLUTION

Modifications des statuts

L'assemblée décide de modifier les statuts comme suit :

- Modification de l'article 1 des statuts pour remplacer l'alinéa 3 par ce qui suit suite à l'adoption de nouvelles appellations commerciales :

« Elle peut également utiliser les appellations commerciales suivantes :

- BJ-print.be ,
- BJ-sign-cover.be ,
- BJ-sign.be . »

- Modification de l'article 12 des statuts pour supprimer les termes :

« Toutefois, pour tous actes dépassant une valeur de **cinq mille euros**, l'accord de deux administrateurs sera nécessaire. »

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée décide de nommer Monsieur Damien SACRE pour l'exécution des résolutions prises ci-avant et la rédaction du texte coordonné des statuts.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

d'un acte non enregistré délivré dans le but exclusif d'être déposé au Greffe du Tribunal de l'entreprise.

François DENIS, Notaire

Déposé en même temps : expédition de l'acte et statuts coordonnés

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").